



**MOUVEMENT
LAUDATO SI'**

Catholiques pour notre maison commune

Guide d'Investissement Durable

Pour les Diocèses

Index

INTRODUCTION.....	3
VOIR.....	4
Questions de réflexion.....	5
DISCERNER.....	5
Questions de réflexion.....	7
AGIR.....	8
Établir un comité.....	8
Définir votre champ d'action.....	9
Définir vos besoins.....	9
Trouver la bonne entreprise dans laquelle investir.....	9
Prendre une décision finale.....	10
Célébrer.....	10
Surveiller à long terme.....	11
RESSOURCES ADDITIONNELLES.....	11

INTRODUCTION

« Les ressources de la terre sont également pillées en raison d'approches à courte vue de l'économie, du commerce et de la production. » (Laudato Si', 32)

Ce guide est conçu pour soutenir les diocèses qui cherchent à réfléchir sur la lettre encyclique Laudato Si' du pape François et ses implications sur la façon de gérer les ressources financières. Une réflexion sur la façon dont les choix d'investissement peuvent avoir un impact sur la durabilité conduira à une approche étape par étape suggérée aux diocèses pour commencer une transition vers les investissements durables.

En tant que personnes de foi appelées à servir le bien commun, nous devons nous demander quelle orientation les principes de notre foi offrent alors que nous travaillons ensemble pour construire un avenir vivable face à la crise écologique. La doctrine sociale catholique (CST) peut nous aider à discerner comment répondre de manière juste aux problèmes moraux et éthiques de notre temps, en se souciant des plus pauvres et des générations futures.

Ce guide est composé de trois sections :

1. Voir
2. Discerner
3. Agir

La première section vous aidera à déterminer où vous investissez. La deuxième section vous aidera à discerner si vos investissements sont conformes à vos valeurs. Enfin, la troisième section vous aidera à passer à l'action.

Il est important de noter que ce guide est uniquement à des fins éducatives. Il ne constitue pas ou n'a pas l'intention de constituer un conseil en investissement ou un service d'investissement et ne se substitue pas à un conseil en investissement professionnel. Mouvement Laudato Si' et ses partenaires, membres et affiliés n'approuvent ni ne recommandent aucun produit d'investissement particulier et ne sont pas responsables des actions entreprises par les investisseurs. Tous les investissements comportent une certaine forme de risque, et vous devriez consulter un professionnel approprié pour obtenir des conseils spécifiques adaptés à vos

besoins particuliers et/ou vérifier l'exactitude des informations fournies ici avant de prendre une décision d'investissement.

VOIR

En tant que personnes de foi et intendants de ressources financières, nous sommes invités à investir d'une manière qui réponde aux besoins de notre temps. Pour comprendre ces besoins, il faut voir l'économie elle-même à travers le prisme de l'écologie intégrale. Très souvent, lorsque nous faisons des investissements, nous participons au marché financier sans prêter attention à la totalité du contexte, notamment à notre mission en tant qu'agents de la foi.

La façon dont nous choisissons de distribuer nos ressources aura un effet sur l'environnement et sa préservation pour les générations à venir. Notre comportement économique est le reflet de notre volonté de lutter contre la crise écologique à laquelle nous sommes confrontés. Dans *Laudato Si'*, le pape François propose une vision globale, qui nous invite à prendre du recul et à refléter le regard aimant du Créateur.

Nos valeurs de foi et les actions qui en découlent doivent :

1. S'aligner sur la protection de toutes les formes de vie.
2. Signifier un engagement à long terme en faveur de la création d'un monde qui contribuera non seulement à préserver l'environnement, mais aussi à répondre aux besoins des personnes pauvres et vulnérables.

Le concept d'écologie intégrale, magnifiquement décrit dans *Laudato Si'*, nous invite à voir les relations et interconnexions profondes entre les facteurs économiques, sociaux, environnementaux et financiers qui contribuent aux réalités difficiles auxquelles nous sommes confrontés aujourd'hui.

En tant que gestionnaires du capital, la culture et les valeurs qui guident nos décisions d'investissement façonnent un marché financier qui influence le système économique. En attirant notre attention sur la manière dont nous choisissons d'investir, nous pouvons commencer à voir plus clairement le rôle que nous jouons en étant soit une partie du problème, soit une partie de la solution qui est au cœur de *Laudato Si'*.

Nous pourrions voir comment de nombreuses approches conventionnelles conduisent à des investissements dans l'industrie extractive - les entreprises qui extraient les métaux,

les minéraux et les agrégats de la terre. Non seulement ces pratiques financières prennent plus que nous ne donnons à l'environnement, mais elles encouragent également l'utilisation de combustibles fossiles, ce qui augmente les émissions de gaz à effet de serre, la pollution, la contamination, la déforestation et la dégradation des ressources.

En tant qu'investisseurs, nous avons la responsabilité de gérer les ressources avec prudence, en alignant nos pratiques d'investissement sur les principes de notre foi et de notre CST, afin de façonner une économie plus juste.

Questions de réflexion

- Comment votre diocèse s'est-il engagé à suivre la doctrine sociale catholique ? Existe-t-il des déclarations d'évêques, des rapports diocésains ou d'autres documents qui rendent explicite votre engagement envers la doctrine sociale catholique ?
- Quelles industries sont incompatibles avec la doctrine sociale catholique ?
- Comment votre choix d'investissement peut-il éviter de causer du tort à la création et aux pauvres ?
- En quoi le passage à l'investissement durable encouragerait-il les membres de la diocèse à se soucier de toute la création, en particulier des jeunes et des plus vulnérables ?

DISCERNER

« Les décisions qui peuvent sembler purement instrumentales sont en réalité des décisions sur le type de société que nous voulons construire. » (Laudato Si', 107)

Dans le cadre de Laudato Si', nous ne pouvons pas isoler l'activité économique et ses motifs de notre bien-être commun. Les investisseurs qui cherchent à incarner l'invitation et l'éthique de Laudato Si' doivent construire des portefeuilles d'investissement qui reflètent les principes de notre foi tout en contribuant positivement à une écologie intégrale plus juste.

D'autre part, nous devons éviter les investissements qui ont un impact négatif important sur le développement durable ou qui sont incompatibles avec les valeurs de notre foi.

L'investissement durable nous invite à être en bonne relation avec nos frères et sœurs du monde entier et avec l'ensemble de la création.

L'adoption d'une vision du monde fondée sur l'écologie intégrale nous appelle à une profonde réévaluation de nos activités d'investissement. Laudato Si' nous invite à nous convertir pour mettre fin à ce qui cause du tort et pour participer à une transition juste vers un avenir écologiquement équitable.

Un entretien avec votre conseiller financier ou votre gestionnaire de portefeuille pour poser des questions spécifiques sur vos investissements actuels peut s'avérer utile. Vous pourriez poser des questions comme celles-ci :

- Quelles sont les politiques et procédures environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) utilisées par les entreprises dans lesquelles nous investissons actuellement ? Ces critères sont-ils consignés par écrit ?
- L'entreprise a-t-elle publié une politique environnementale ?
- Investissons-nous actuellement dans la prospection, l'extraction, le traitement, le raffinage ou la distribution de combustibles fossiles ?
- Nos investissements actuels soutiennent-ils les énergies renouvelables ou d'autres industries qui favoriseraient le développement d'un avenir durable ?
- N'hésitez pas à poser des questions sur les politiques qui vous tiennent à cœur.

Après avoir pris connaissance de vos investissements actuels, discernez le type d'investissements que vous souhaiteriez idéalement réaliser. Il n'existe pas de norme unique en matière d'investissement durable. Définir les questions qui sont importantes pour le diocèse est un bon point de départ.

Par exemple, vous pouvez choisir des investissements qui soutiennent :

- La rentabilité sociale. En plus d'éviter les activités qui enfreignent la doctrine sociale de l'Église, vos investissements pourraient soutenir des activités qui ont une valeur ajoutée sociale et environnementale.
- La transparence. Les entreprises de développement durable sont censées être transparentes dans leurs activités, notamment en ce qui concerne les scores de productivité pour le carbone, l'énergie, l'eau et d'autres indicateurs de performance environnementale. La transparence garantit aux clients que leurs investissements sont conformes à leurs valeurs.

- L'équité et une vision à long terme. Les entreprises de développement durable doivent être économiquement viables, mais elles ne distribuent généralement pas de bénéfices importants aux actionnaires. Elles ont tendance à limiter les écarts de rémunération des dirigeants et des employés.

Dans le cadre de votre processus de discernement, il se peut que vous rencontriez quelques difficultés dans votre recherche d'une entreprise de développement durable, conforme à vos valeurs de foi et digne de votre investissement. L'anticipation de ces défis facilitera leur gestion.

- Informations restreintes : En règle générale, plus une entreprise publie d'informations environnementales, sociales et de gouvernance, meilleure est la note ESG qu'elle peut obtenir. Certaines entreprises peuvent ne pas offrir de données accessibles au public sur ces indicateurs de performance.
- Options restreintes : Dans certaines régions, le choix d'entreprises de développement durable peut être restreint, ce qui peut compliquer la recherche d'une entreprise correspondant aux valeurs et aux besoins de votre institution.
- Comparaison des options : Il peut être difficile de savoir si une entreprise est significativement supérieure à une autre en termes d'impact social et environnemental.
- Résistance au changement : Il peut y avoir une certaine résistance au changement au sein de votre diocèse, car changer d'investissement et/ou choisir la bonne société dans laquelle investir peut être un processus long et fastidieux.

Les signes des temps suggèrent que votre diocèse a vocation à adopter l'économie écologique. Discerner si et comment vous êtes appelé à passer à l'action, telle est la tâche qui vous incombe aujourd'hui.

Questions de réflexion

- Quels sont les investissements que notre diocèse détient actuellement ?
- Notre diocèse utilise-t-il des critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance pour prendre des décisions concernant ses investissements ?
- Comment nos investissements et nos politiques s'alignent-ils sur nos valeurs ?
- Quels sont les autres types d'actions en économie écologique que nous pourrions entreprendre dès maintenant ? *Vous pourriez envisager de vous désinvestir des industries non durables ou d'opter pour une banque spécialisée dans le développement durable.*

- Ces actions auraient-elles plus ou moins d'impact que la modification de notre portefeuille d'investissements ? *Pour répondre à cette question, vous pouvez réfléchir à la somme d'argent impliquée dans chaque cas, à la mesure dans laquelle chaque cas aide ou cause du tort à la doctrine sociale catholique, et à tout document d'orientation de votre diocèse.*
- Voulons-nous aller de l'avant avec l'investissement durable ?

AGIR

« Le principe de la maximisation des profits, souvent isolé d'autres considérations, reflète une mauvaise compréhension du concept même d'économie. » (Laudato Si', 195)

Si votre diocèse prend la décision de passer à l'investissement durable, il devrait passer à l'action. Ces étapes sont suggérées comme un moyen de progresser dans le processus.

1. **Établir un comité**
2. **Définir votre champ d'action**
3. **Définir vos besoins**
4. **Trouver la bonne entreprise dans laquelle investir**
5. **Prendre une décision finale**
6. **Célébrer**
7. **Surveiller à long terme**

Établir un comité

Pour créer votre comité, identifiez le ou les responsables de votre diocèse qui contribuent aux décisions d'ordre financier. Un ministère diocésain vert ou un ministère chargé de la création, des comités d'investissement, des bureaux des finances, un ministère de l'action sociale et/ou des conseils établis pour la prise de décision pourraient être de bonnes

options. Même si le département dans lequel vous travaillez est celui qui approuve les décisions financières, il serait utile d'identifier d'autres personnes qui contribuent aux décisions fondées sur les valeurs.

Définir votre champ d'action

Choisissez-vous les entreprises uniquement sur la base de leurs politiques et processus environnementaux, sociaux et de gouvernance ?

Ou bien allez-vous évaluer la chaîne de valeur de chaque entreprise afin d'exclure celles qui sont impliquées dans des activités jugées contraires à l'éthique ou aux valeurs de votre foi ? Certains gestionnaires d'investissement n'examinent que les revenus ou les activités directement au sein des entreprises, tandis que d'autres élargissent leur champ d'action pour évaluer également l'entreprise pour l'activité exclue dans sa chaîne d'approvisionnement ou dans l'utilisation de ses produits.

Définir vos besoins

Quels sont les résultats environnementaux et sociaux positifs que vous escomptez de vos investissements ? Quelle rentabilité financière au taux du marché que espérez-vous obtenir ?

Vérifiez si vos politiques financières prévoient des restrictions ou des exigences en matière d'investissement. Par exemple, vos politiques peuvent vous contraindre à faire ce qui suit :

- Évaluer le degré de risque de chaque investissement.
- Rechercher des divulgations sur les performances des entreprises dans lesquelles vous investissez. Vous voudrez peut-être garder à l'esprit que certaines entreprises sont plus transparentes que d'autres dans leurs opérations, en particulier en ce qui concerne les scores de productivité pour le carbone, l'énergie, l'eau et d'autres indicateurs de performance environnementale.
- Investir dans des entreprises implantées sur plusieurs sites, en particulier si la diocèse est géographiquement dispersée.

Trouver la bonne entreprise dans laquelle investir

Dressez une liste des entreprises dont les politiques et les processus ESG correspondent à vos valeurs de foi.

Envoyez un courriel ou appelez ces entreprises ou effectuez une recherche sur leurs sites Web pour en savoir plus sur la façon dont leurs valeurs sont alignées sur celles de votre diocèse.

Vous voudrez peut-être utiliser cette liste de contrôle pour créer des profils d'entreprises afin de faciliter la comparaison.

- Un résumé global de l'entreprise, y compris les années d'activité, la mission et les actifs
- Les politiques et processus ESG de l'entreprise
- Les notations externes et les déclarations d'information de l'entreprise
- L'entreprise a-t-elle des politiques d'exclusion qui limitent ses activités dans des secteurs non durables, tels que l'industrie extractive ?
- L'entreprise a-t-elle une politique de rentabilité sociale qui encourage ses activités dans des secteurs durables ?
- Quelles sont les politiques de l'entreprise en matière de transparence, comme la fourniture d'une vue complète de ses politiques et processus environnementaux, sociaux et de gouvernance ?
- Comment l'entreprise gère-t-elle l'équité et la vision à long terme ? Combien les actionnaires sont-ils généralement payés ? Quelle est la différence entre la rémunération des cadres supérieurs et celle des autres ?

Comparez les entreprises et choisissez celles qui répondent le mieux à vos besoins.

Prendre une décision finale

Dans un processus typique, le comité devrait transmettre une recommandation formelle au bureau des finances ou des opérations, qui devrait à son tour soumettre une proposition à l'évêque pour approbation finale.

Célébrer

La décision devrait être célébrée via les canaux de communication du diocèse et incluse dans le plan Laudato Si' du diocèse sur [la Plateforme d'action Laudato Si'](#).

Surveiller à long terme

Dans la mesure du possible, le comité devrait communiquer son intérêt permanent pour les entreprises dans lesquelles le diocèse investit à des moments clés, tels que la révision annuelle du plan Laudato Si' du diocèse.

Si l'entreprise publie des rapports sur la manière dont ses activités protègent notre espace commun, le comité devrait les partager avec le bureau de communication du diocèse, qui pourrait à son tour souhaiter publier des mises à jour sur les efforts globaux du diocèse en matière d'économie écologique.

RESSOURCES ADDITIONNELLES

[Le Dicastère pour la promotion du développement humain intégral](#) offre une richesse et une profondeur d'orientation et d'enseignement sur l'écologie intégrale, y compris des informations sur [Laudato Si'](#).

[La Plateforme d'action Laudato Si'](#) une bibliothèque de [plans Laudato Si'](#) inspirants et des outils personnalisés pour [créer votre plan et passer à l'action](#).

[FaithInvest](#) propose des orientations détaillées sur l'investissement éthique et durable et des connexions avec une communauté d'experts qui peuvent offrir une assistance continue.

[Mouvement Laudato Si'](#) propose des ressources pour évoluer vers le milieu bancaire du développement durable.

